

Zeitschrift:	Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera
Herausgeber:	Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte
Band:	14 (1963)
Heft:	3
Artikel:	Nouvelles du canton de Neuchâtel
Autor:	Courvoisier, Jean
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-392810

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Savagnier. Maison Leuba, anciennement Girard

NOUVELLES DU CANTON DE NEUCHATEL

Sans attaché avec les autorités veillant à la conservation des monuments, le collaborateur actuel des Monuments d'art et d'histoire peut parfois se permettre de formuler tout haut ce que tant d'amateurs gardent pour eux.

L'adage «trop d'abondance nuit», qui pouvait paraître naguère un paradoxe à l'usage des dialecticiens, se vérifie tous les jours dans nos rues anciennes. Des bâtiments de valeur par leur apparence et par leur construction soignée – fruit d'une longue expérience, mais trop modestes, parce que les pleins l'emportant sur les vides empêchent les illuminations nocturnes – souffrent de la désaffection des nouveaux propriétaires sans attaches avec le pays. Il faut du neuf, même hors de prix. Sauf exceptions notables, les ressources disponibles ne s'appliquent point aux assainissements nécessaires ni à adapter intelligemment les maisons aux grandes exigences du confort moderne.

Déjà mutilée par les redoutables vitrines qu'exige une certaine technique commerciale, la maison n° 11 de la rue de l'Hôpital, à *Neuchâtel*, vient de tomber sous la pioche des démolisseurs avec sa façade en pierre jaune, percée de fenêtres cintrées. Les cordons moulurés, les chapiteaux chargés de guirlandes et des appuis de fer forgé retenaient à bon droit l'attention. Trois portes en plein cintre du rez-de-chaussée, ayant des agrafes à la clef, avaient succombé, en 1920, lors d'un bien banal remaniement. Quant aux armes de

Pierre Tschaggeny et de Salomé Gouhard, pour qui avait été bâtie la maison vers 1779, elles avaient volé en éclats par la faute d'un maladroit, il y a cinq ans. Bientôt disparaîtront deux maisons du début du XVIII^e siècle, à l'angle des rues du Trésor et de l'Ancien-hôtel-de-ville. Au lieu de deux éléments étroits, de niveaux différents sous un même corniche, une seule façade plus large et trop uniforme, en dépit d'un louable effort de l'architecte, jettera le trouble au voisinage immédiat de la maison des Halles. Précédemment, au *Locle*, rue de la Côte n° 2, des portes de garage avaient remplacé les épais murs de cave percés d'œils-de-bœuf, et ainsi mutilé la composition de l'architecte lausannois Gabriel De la Grange (vers 1785).

Inutile d'allonger la liste toujours trop longue des erreurs. Mieux vaut examiner quelques réalisations positives, sans pour autant perdre le sens critique.

A *Neuchâtel*, rue du Château n° 7, c'est au prix d'une totale reconstruction intérieure qu'a été sauvée la jolie façade de pierre jaune et ses fers forgés, de 1720 environ. Le troisième étage, plus moderne, qui ne pouvait être supprimé, détonne désormais moins désagréablement. Rue Haute n° 2, à *Colombier*, les bouleversements intérieurs nés du déplacement de la cage d'escalier ont respecté les boiseries et les plafonds les plus intéressants ; une belle cheminée, d'un type rare, a été mise en valeur. Par la création d'un magasin, au rez-de-chaussée, les fenêtres agrandies aux proportions de la porte ont ménagé une rangée d'arcades. Celles-ci, certes discutables, ont eu l'avantage d'éviter la création de vitrines dénudant la base d'une élégante façade datée 1758.

Le vieux château seigneurial de *Môtiers*, tombé à l'abandon avant sa remise à l'Etat, en 1957, sort de sa léthargie. Des fouilles ont permis de retrouver la base de tours disparues aux XVII^e et XVIII^e siècles. Le public averti regrette cependant qu'on ait reconstruit la moitié supérieure de la tourelle orientale et jeté un pont de béton sur le fossé, dont le dégagement était une heureuse solution. «Conservons ce qui est, consolidons toujours, réparons au besoin et transformons le moins possible» disait déjà Philippe Godet, en 1898. «Bornons nous à de prudentes retouches.» Tous les propos de cet ardent défenseur du passé neuchâtelois, visant les travaux entrepris alors au château de Valangin, mériteraient d'être reproduits et surtout suivis.

Aux *Verrières*, un hiver rigoureux a freiné la restauration du temple. Les belles proportions de la nef sont remises en valeur et des annexes disgracieuses abattues. Là encore, de bons esprits s'étonnent que le dégagement de la tour ait produit une forme de toit bizarre, remplaçant l'ancien mur pignon à l'ouest par une croupe digne d'une ferme cossue. Le volume du temple de *Cernier* a été mis en valeur par une heureuse restauration. L'abside est enfin libérée de l'orgue qui l'encombrat malencontreusement. Une dalle funéraire est devenue la table de communion ; deux anciens petits vitraux ont pu être mis en valeur. A *Savagnier*, un particulier digne d'éloges s'est attaché à rendre sa noblesse à l'originale maison construite avant 1697 pour David Girard. Des annexes dégradant la façade ont disparu. Le crépi neuf des murs rend à l'édifice une heureuse jeunesse.

Sans se livrer au petit jeu trop facile et pédant qui distribue le blâme ou l'éloge, mieux vaut rappeler une vérité de la Palice : n'entreprendre des travaux, de toute manière onéreux, qu'avec une méthode prudente et respectueuse de l'objet traité, évitant de vains regrets tardifs.

Jean Courvoisier